



Chambre des communes  
CANADA

## Comité permanent des langues officielles

---

LANG • NUMÉRO 011 • 1<sup>re</sup> SESSION • 39<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 26 septembre 2006**

**Président**

M. Guy Lauzon

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité permanent des langues officielles

Le mardi 26 septembre 2006

• (0905)

[Français]

**La greffière du comité (Mme Danielle Bélisle):** Bonjour. Honorables membres du comité, je constate qu'il y a quorum. Le premier point à l'ordre du jour est l'élection d'un président.

Y a-t-il des propositions à cet effet?

**Mme Sylvie Boucher (Beauport—Limoilou, PCC):** Je propose M. Guy Lauzon

**La greffière:** Y a-t-il d'autres propositions? Non.

(La motion est adoptée.)

**La greffière:** Comme votre ordre du jour l'indique, nous allons maintenant procéder à l'élection des vice-présidents. Le premier vice-président doit être membre de l'opposition officielle.

Y a-t-il des propositions?

Monsieur D'Amours?

**M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.):** Je voudrais proposer la candidature de M. Pablo Rodriguez.

**La greffière:** Y a-t-il d'autres propositions?

(La motion est adoptée.)

**La greffière:** Le deuxième vice-président doit être un député d'un autre parti.

Madame Brunelle.

**Mme Paule Brunelle (Trois-Rivières, BQ):** Je propose M. Yvon Godin.

**La greffière:** Il n'est pas ici, mais on peut proposer quelqu'un qui est absent.

Y a-t-il d'autres propositions? Non.

(La motion est adoptée.)

**La greffière:** Je demande donc au nouveau président d'occuper le fauteuil de la présidence.

**Le président (M. Guy Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC):** Nous allons suspendre les travaux pendant deux minutes. Le reste de la réunion se tiendra à huis clos, étant donné que nous allons discuter des travaux futurs du comité.

(La séance se poursuit à huis clos.)

---





**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**